

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 53
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-huit, le samedi 3 novembre à 16h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le vendredi 26 octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, , Marc PARISSET

ABSENTS : Edouard BOS, Michel JORCIN, Patrick HUSTACHE

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

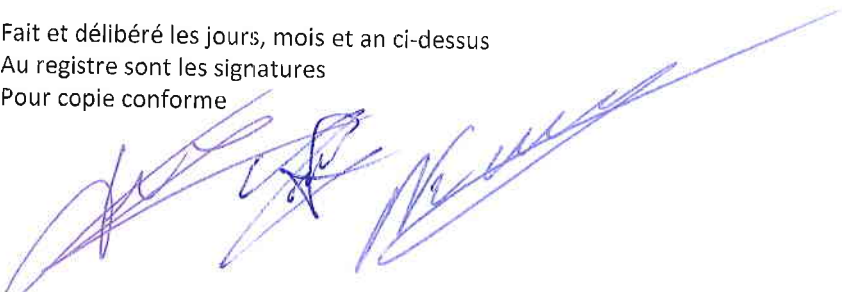
OBJET : Décision modification n°1

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la décision modificative ci-dessous dont l'objet est d'éviter un dépassement budgétaire aux chapitres 040/042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections. Ce chapitre enregistre les opérations d'amortissement des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Le Budget primitif prévoyait des amortissements à hauteur de 5 971,00 €. Les amortissements à constater s'élèvent finalement à 5 982,00 €, il est donc nécessaire de procéder aux ajustements ci-dessous.

Provisionnement chapitre 040/042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections		Montant
Section investissement		
Dépenses		0,00 €
Recettes	040/281531 – Réseaux d'adduction d'eau	+ 11,00 €
	1323 – Département	- 11,00 €
Section fonctionnement		
Dépenses	042/6811 – Dot. aux amort. des immo. incorporelles & corporelles	+ 11,00 €
	022 – Dépenses imprévues	- 11,00 €
Recettes		0,00 €
Total général des dépenses		0,00 €
Total général des recettes		0,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve la présente décision modificative.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Maire,
Stéphane GIRARD

